

AVIS DE MOTION

Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de Saint-Narcisse-de-Rimouski tenue le 5 août 2024 à la salle Anicet Proulx à 19h00.

Étaient présents :

Gervais Soucy, maire suppléant

David Banville, conseiller #1

Jonathan Proulx, conseiller #2

Guillaume Soucy, conseiller #4

Monsieur Guillaume Soucy conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 396-2024 modifiant le règlement de permis et certificats 319 pour la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski afin d'assujettir à un certificat d'autorisation le remisage hivernal de plus d'une roulotte de camping et/ou plus d'un véhicule récréatif dans certains zones forestières et industrielles.
- dépose le projet du règlement numéro 396-2024 modifiant le règlement de permis et certificats 319 pour la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski afin d'assujettir à un certificat d'autorisation le remisage hivernal de plus d'une roulotte de camping et/ou plus d'un véhicule récréatif dans certains zones forestières et industrielles.

Vanessa Ruest-Vignola

Vanessa Ruest-Vignola

Greffière-trésorière